

**Réunion Conseil Ecole Doctorale ALLPH@
10/09/2015**

Représentants des Etablissements et Unités de Recherche		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Directrice	Nathalie DESSENS	Présente
CAS	Philippe BIRGY	Excusé
ERRAPHIS	Guillaume SIBERTIN-BLANC	Présent
CREG	Jacques LAJARRIGE	Excusé
ECORSE-CERTOP	Marie-Gabrielle SURAUD	Présente
IL LABORATORIO	Jean-Luc NARDONE	Présent
LARA	Patrick BARRES	Présent
LERASS	Pascal MARCHAND	Présent
LLA-CREATIS	Emmanuelle GARNIER	Présente
PLH	Jean-Yves LAURICHESSE	Excusé, représenté par Fabienne Bercegol, directrice d'ELH
UPS : représentant du CS	Philippe PALANQUE	Présent
UTM : représentant du CS	Hilda INDERWILDI	Présente
Personnel administratif	Katia DAGO	Présente
Représentants des Etudiants		
NOM	ÉMARGEMENT	
María del Rocío SUBIAS MARTINEZ	Présente	
Lucile ROUET BENTLEY	Présente	
Laura LABORIE	Présente	
CONIL Sarah	Présente	
TOURAIL Aurélie	Présente	

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Responsable du pôle numérique du SCD	Hughes SAMYN	Présent
Professeur, Université de Wuppertal	Tobias KLASS	Excusé
Professeur, Université Carlos III, Madrid	Julio CHECA	Excusé
PU-PH titulaire de la chaire d'anthropologie et prothèse maxillo-faciale à l'UPS	Philippe POMAR	Excusé
Partenaires socio-économiques et culturels		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
Société française des traducteurs	Carmelo CANCIO	Présent
Conservateur au Musée des Augustins	Charlotte RIOU	Excusée
Employment Marketing Manager à Airbus	Séverine KACI	Absente
Directrice de Cabinet de la Direction Générale du CHU de Toulouse, Directrice du site Hôtel Dieu La Grave	Valérie HANNON	Absente
Invités Permanents		
ORGANISME	NOM	ÉMARGEMENT
IRIEC	Patrick LESBRE	Absent
LAIRDIL	Françoise RABY	Présente
FRAMESPA	Françoise GILBERT	Présente
DED	Christine MOREAU	Excusée
DED	Myriam GUIRAUD	Excusée

1- Informations de la directrice

- Informations institutionnelles :

Le conseil accueille deux nouveaux membres, suite à des changements opérés à la direction de deux des équipes représentées au sein d'ALLPH@ : Guillaume Sibertin-Blanc pour ERRAPHIS et Marie-Gabrielle Suraud pour le CERTOP. La directrice adresse un grand merci à Patrick Chaskiel et Jean-Christophe Goddard pour leur présence constructive et souriante pendant ces dernières années.

La directrice, après avoir consulté les autres membres du bureau, a demandé à Pascal Marchand s'il acceptait de remplacer Patrick Chaskiel au bureau pour représenter le @ de ALLPH@. Il a accepté et siègera désormais au bureau.

- Bilan 2014-2015

La directrice dresse ensuite un bilan de l'année universitaire 2014-2015

- L'année a été marquée, évidemment, par la visite de l'AERES puis du HCERES dans les laboratoires puis à l'Ecole Doctorale. Les évaluations ont été globalement positives, celle de l'ED incluse. Les travaux et avancées de l'ED durant le précédent quinquennat ont été jugés de manière très favorables. L'ED n'a été épinglée que sur l'absence de comités de thèse et le comité HCERES a suggéré de surveiller la durée des thèses qui a légèrement augmenté dans les deux dernières années (mais il pense que la mise en place du comité de thèse aura pour conséquence de réduire la durée des thèses). Il va donc falloir engager une réflexion sur la mise en place des comités de thèse pour avoir un dispositif prêt pour la rentrée 2016, d'autant que si le nouveau texte sur le doctorat sort cet automne, comme cela a été annoncé, le dispositif y sera rendu obligatoire. Le bureau va y travailler et fera des propositions au conseil lors de la réunion de mars. La directrice indique aussi qu'elle accueille avec plaisir les suggestions des conseillers dès maintenant, afin de rendre plus efficaces les travaux du bureau.
- La directrice fait le bilan de la campagne de CDU de l'année. L'année a été faste pour l'ED. Outre les 8 CDU attribués initialement par UT2J et le CDU attribué par UPS, un 9^e CDU a été donné par UT2J, ce qui nous a permis de donner un contrat au premier sur la liste complémentaire (Gian Luca TROISI pour Il Laboratorio). En outre, 3 contrats doctoraux ont été attribués par l'ENS de Lyon (2 pour LLA-CREATIS et 1 pour le CREG). Le LERASS a obtenu un CDU d'UPS dans la deuxième vague consécutive à un appel à projets sur les Axes Thématiques Prioritaires de l'université, ainsi qu'un CDU IDEX (ATS Patrimoine) et un CDU LABEX SMS (Voir information complémentaire en annexe du présent compte-rendu). Enfin, un CDU Handicap a été octroyé à un candidat d'ERRAPHIS. Ceci porte, cette année, le total des CDU d'ALLPH@ à 17 (19 après ajout de deux CDU cités en annexe). L'ED a aussi attribué 10 avenants d'enseignement. La directrice félicite les laboratoires qui ont obtenu des CDU en dehors de la dotation des établissements pour ces efforts couronnés de succès.
En revanche, un problème a entaché ce bilan extrêmement positif : le rectorat d'Amiens a refusé de détacher Charlène Huttenberger, la candidate de PLH à laquelle le conseil avait attribué un CDU. Agrégée ayant déjà fait son stage, elle

avait reçu un avis négatif sur la demande de mise en disponibilité qu'elle avait faite au printemps, en prévision de sa demande de CDU. La rectrice la lui avait refusée pour raisons de service, l'académie étant déficitaire dans la discipline de la candidate (Lettres Modernes). Malgré l'intervention de notre président en juillet puis, de nouveau, fin août, la rectrice n'a pas donné suite à cette demande de détachement. Le CDU a été attribué au 1^{er} sur la liste complémentaire, Antonio Manconi, candidat d'ERRAPHIS. **Voir les suites de cette affaire en annexe au CR.**

Cela suggèrerait qu'il vaut mieux ne pas demander une mise en disponibilité en prévision de l'obtention d'un CDU mais attendre d'avoir un CDU pour faire une demande de détachement appuyée par l'établissement. Il vaut mieux aussi demander un report de stage, si on peut l'assumer financièrement, le détachement étant plus facile à obtenir lorsque c'est encore le Ministère qui a la main (après la fermeture de l'Université pour la trêve estivale, l'ED a rencontré le problème pour deux nouvelles agrégées mais la directrice de l'ED, appuyée par une des directrices de thèse, a réussi à faire céder le ministère sans qu'il soit besoin de faire intervenir le président).

Reste qu'il faudrait aussi trouver des solutions plus générales et plus institutionnelles. Le bureau pense qu'il serait possible de saisir les sociétés savantes, la Société des Agrégés, la CPU et la CP-CNU, pour tenter d'obtenir que le Ministère donne des consignes de souplesse aux rectorats dans le cas d'Agrégés ayant obtenu un CDU.

- La directrice informe le conseil qu'elle a été élue par le conseil de l'Ecole des Docteurs au poste de chargée de mission, en charge des formations de l'Ecole des docteurs pour les 15 ED du site de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. Elle devient donc membre du bureau de l'Ecole des Docteurs.
- La directrice montre aux conseillers le Guide Pratique Ariane élaboré par la COMUE pour informer les doctorants et faciliter leur installation à Toulouse et leur installation dans leur nouveau statut de doctorant. Le guide n'est pas distribué en version papier mais est disponible (en français, anglais, espagnol et chinois) sur le site de l'Université Fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées à l'adresse : <http://www.univ-toulouse.fr/ariane>.

- Prospective 2015-2016

Un certain nombre d'échéances sont annoncées.

- L'année sera marquée par l'évaluation de la COMUE par l'HCERES (6-8 octobre) et surtout, ce qui peut avoir un impact plus direct sur nous, l'évaluation de l>IDEX dont l'Ecole des Docteurs est un aspect important en décembre/janvier.
- Le passage à la GBCP va entraîner des modifications de fonctionnement. L'EDT ne pourra plus financer les formations et facturer ensuite aux ED leur contribution (25 euros par doctorant et par jour de formation). Ils vont sans doute devoir fonctionner sous la forme d'une cotisation qui devra être payée au début de l'année universitaire. Plusieurs collèges doctoraux fonctionnent ainsi

(PARIS-Saclay par exemple). La directrice fournira des informations complémentaires dès qu'elle les aura.

- La date du 14 mars (9h30-12h30) est arrêtée pour la réunion du prochain conseil (qui sera suivie d'un buffet).

2- Préparation de la rentrée

- Inscriptions/Commission des thèses

Rappel des procédures : Inscription automatique des 2^e et 3^e année (sauf avis réservé des encadrants et/ou des directeurs d'unités de recherche, auquel cas cela passe en commission) ; inscription automatique (avec vigilance accrue) des 4^e année sans consultation de la commission (sauf problème signalé par les encadrants et/ou les responsables d'UR) ; consultation automatique de la commission pour tous les doctorants au-delà de la 4^e année, à l'exception des quelques cas qui demandent une réinscription pour soutenance en octobre (avant la commission des thèses, donc, ce qui ne permettrait pas leur soutenance dans les temps). Pas de 7^e année (même si on peut accepter d'examiner des cas particuliers). Pour les primo-inscrits, passage en commission des cas difficiles (note insuffisante au Master, cas des doctorants étrangers non-financés, candidats à l'inscription titulaires d'un Master Pro, etc.).

La commission aura lieu le 19 octobre à 14h en salle D155. La directrice rappelle qu'il faut que les doctorants élus désignent deux représentants. Les directeurs d'unité expriment le souhait que l'ED leur communique la liste des doctorants concernés. Comme les délais sont très courts (date limite de dépôt des dossiers : le 15/10/15), cela risque d'être difficile, mais la Directrice note la demande et tentera d'y répondre.

- Journées de rentrée

La rentrée solennelle de l'EDT aura lieu le 20 octobre 16h à l'amphi de l'ancienne fac de médecine, allées Jules Guesde. Les docteurs de l'année universitaire y sont conviés. Les membres du conseil et collègues qui le souhaitent peuvent aussi y assister.

La rentrée scientifique des 3 ED de l'UT2J aura lieu le 4 novembre de 14h à 16h. Cette année, c'était au tour d'ALLPH@ de trouver un conférencier. C'est Jean-Emile Gombert, au titre de son rôle dans la fondation et la direction de l'Alliance ATHENA, qui sera notre invité.

La journée de rentrée de l'ED se déroulera le 5 novembre de 9h à 12h00 et sera suivie d'un accueil des nouveaux inscrits par les doctorants élus et d'un buffet.

Les deux événements n'ont pas été mis le même jour à la demande des doctorants élus qui souhaitaient initialement pouvoir rencontrer leurs camarades à la suite du buffet (même s'ils ont, depuis décidé de faire cette rencontre à la suite de la matinée de rentrée dont la directrice a, en conséquence, un peu revu le déroulé). La rentrée se déroulera donc sur deux jours consécutifs, ce qui permet aux doctorants un peu éloignés de prévoir un séjour constructif à Toulouse. Les formatrices à la documentation ont souhaité recevoir les doctorants qui le souhaitent et leur présenter toutes les

formations disponibles, les ateliers, les ressources. Elles interviendront le mercredi matin à 10h30. Cela donnera donc, pour ceux qui souhaitent assister à tout :

Mercredi 4 novembre : 10h30-12h00 présentation des ressources documentaires et des formations
documentation

14h00-16h00 rentrée scientifique des ED

Judi 5 novembre : 9h00-12h00 rentrée ED

12h-12h45 accueil par les élus

12h45-14h00 buffet

La directrice présente le planning détaillé de la journée de rentrée de l'ED qui est adopté par le conseil.

Toutes ces informations seront mises en ligne début octobre sur le site de l'ED.

- Formations

La directrice présente les différentes formations proposées. Pour **celles d'ALLPH@**, deux modifications notables interviennent cette année :

- L'offre de formation propose un nouveau grand séminaire en remplacement de celui sur la métaphore qui a fonctionné pendant deux ans. Il s'intitule « Genre et cultures : œuvres de rupture », a été proposé par Margherita Orsino (Il Laboratorio) et Michèle Soriano (IRIEC) et compte parmi ses intervenants, outre les deux organisatrices, Héliane Ventura (CAS), Catherine Mazelier (CREG), Antonella Capra (Il Laboratorio) et Marlène Coulomb-Gully (LERASS).
- Il y aura aussi une formation sur le CNU et la qualification (procédure, modalités, etc.) qui sera assuré par la directrice, avec l'aide de membres des laboratoires ayant siégé au CNU afin de s'assurer que les dispositions spécifiques des diverses sections CNU soient prises en compte.

Les 3 autres grands séminaires et les formations méthodologiques de l'ED sont reconduits pour un an. Les concepteurs des grands séminaires demandent qu'une indication soit ajoutée sur le catalogue des formations précisant que ces séminaires sont conçus comme un tout et que, sauf situation particulière, **les doctorants doivent suivre l'ensemble des séances d'un séminaire**. A l'heure actuelle, seuls les formateurs assistent à l'ensemble des séances, ce qui favorise certes l'interdisciplinarité au sein de l'Ecole Doctorale mais n'était pas l'objectif principal du nouveau mode d'organisation des séminaires...

Pour ce qui est des **UE mutualisées entre les 3 ED de l'UT2J**, le principe général appliqué est la reconduction, avec quelques modifications suite à la consultation des évaluations des doctorants. A noter quelques ajouts :

- Une formation Photoshop et retouches d'images (demandée par de nombreux doctorants dans leurs évaluations de formations).

- Quelques formations auparavant assurées pour TESC exclusivement et qui seront mutualisées : sur la construction de cartes et sur la cartographie statistique (que certains doctorants d'ALLPH@ ont suivie cette année grâce à la générosité du directeur de TESC et qui sera mutualisée suite aux retours des doctorants), ainsi qu'une formation pour la création de frises chronologiques.

La directrice porte à la connaissance des membres du conseil **l'offre de formation de l'EDT**. Pour l'instant, il n'y a pas de changement notable puisque le contrat, suite à l'appel d'offre lancé en 2013, était fixé pour 4 ans. Il y aura un nouvel appel d'offre en 2017. Une seule nouveauté est notable :

- Une formation sur l'éthique de la recherche pour laquelle des intervenants UT2J seront sollicités est en cours de mise en place et sera disponible pour les doctorants dès janvier.

Cette année, pour éviter les soucis financiers de l'an dernier en raison de l'engouement de nos doctorants pour les formations EDT (et la surconsommation de certains doctorants heureusement peu nombreux), l'accès aux formations EDT sera limité à 2 par doctorant et par an.

La directrice souhaiterait impliquer davantage les directeurs de thèse dans la construction des parcours de formation des doctorants qu'ils encadrent. Elle indique que la lecture des évaluations des formations par les doctorants (en particulier leurs motivations pour s'inscrire à une formation) et les discussions qu'elle a avec eux lors des entretiens Mi-Parcours montrent qu'ils ne considèrent pas toujours leur parcours de formations comme un chemin vers l'insertion professionnelle mais comme une obligation de suivre 100 heures, sans toujours se préoccuper de l'utilité des formations qu'ils choisissent (de leur aveu même, trop souvent, selon le critère de leur programmation qui s'insère bien dans leur emploi du temps). Elle propose que le récapitulatif des formations suivies soit inclus dans le dossier d'inscription dès la 3^e année et que l'on demande aux encadrants de l'examiner et de le signer. Ce document sera accompagné d'une petite explication pédagogique visant à impliquer les encadrants dans le processus.

Dès que les catalogues de formations seront mis en ligne (début novembre), la directrice préviendra les directeurs d'UR pour diffusion auprès des encadrants, accompagnant cet envoi d'un message attirant leur attention sur la nécessité de s'impliquer dans la construction du parcours de formation de leurs doctorants.

Certains directeurs d'UR demandent que les catalogues leur soient envoyés très vite pour pouvoir y faire référence lors de leurs réunions de rentrée. La directrice accepte de les leur communiquer en leur demandant de s'engager à ne pas les diffuser avant leur mise en ligne dans l'état définitif (il manque encore quelques indications horaires et quelques salles).

3- Remplacement d'un membre extérieur au conseil

Mme Kaci ne peut plus participer à notre conseil. Il faudrait donc procéder à son remplacement. La directrice lance donc un appel à propositions de personnes qui pourraient siéger au titre du secteur industriel et socio-économique.

4- Projets

- Organisation de la deuxième journée d'étude des doctorants d'ALLPH@

Après le succès de la première édition de la journée d'étude des doctorants d'ALLPH@, les nouveaux élus doctorants ont souhaité, avec le plein appui de la directrice, renouveler l'expérience. Ils présentent leur projet. Ils proposent le thème suivant : « Normes et normalité » et communiquent aux membres du conseil l'argumentaire scientifique, le programme prévisionnel, la composition du comité scientifique et le budget prévisionnel.

Le conseil étudie ces documents et les directeurs d'UR, au titre des laboratoires comme à celui de l'Ecole Doctorale, se déclarent prêts à participer financièrement à la manifestation. Les doctorants leur enverront tous les documents pour confirmation de leur demande (d'environ 100€ par UR).

- Financements d'aides à la mobilité pour les doctorants

Comme chaque année, nous ne savons pas, pour l'instant, quelle sera notre marge de manœuvre sur le budget de 2016 pour des financements de mobilités doctorantes. Nous prendrons les décisions nécessaires en mars. Mais il est bon, comme chaque année, de commencer à réfléchir à ce que nous souhaitons faire pour les doctorants.

Pour rappel, nous avons financé des mobilités pour recherche ou communication à l'étranger en 2013. En 2014 et 2015, nous avons choisi de favoriser les mobilités dans le cadre des cotutelles, afin d'éviter les doublons (avec les AMID et ATUPS qui financent des déplacements à des colloques ou des séjours de terrain, avec les financements COMUE qui favorisent les séjours dans des laboratoires étrangers d'un mois minimum) et de permettre à ceux qui ont des frais importants du fait même du dispositif de cotutelle et sont exclus des autres aides à mobilité (ou du moins systématiquement indiqués comme non prioritaires).

Il faudra déterminer si nous souhaitons maintenir ce dispositif ou si nous souhaitons financer autre chose que les mobilités (ou d'autres mobilités).

- Nouveaux séminaires

Il faudra, l'an prochain, remplacer les 3 grands séminaires d'ALLPH@ qui auront fonctionné pendant deux ans (un 5^e séminaire est éventuellement envisageable même s'il n'est pas forcément indiqué de multiplier l'offre, ce qui aboutit, à terme, à disperser les effectifs).

Il faudra donc lancer un appel à propositions en rappelant que sont favorisés les séminaires transversaux rassemblant des collègues d'au moins 3 laboratoires différents (4 si possible).

- Journée à destination des M2

En notant le grand écart qui existe entre le M et le D et qui rendent parfois difficile les démarches des étudiants de Master en vue de l'accès au doctorat, le bureau a pensé qu'il serait bon d'organiser une réunion d'information à destination des étudiants de M2 au printemps (comme le fait CLESCO depuis quelques années). Il sera important que chacun fournisse les coordonnées des responsables des

différents Masters pour que ceux-ci puissent faire le lien avec les étudiants. La date du 25 février est fixée et la réunion se déroulera entre 10h et midi. La directrice demande si certains membres du conseil souhaitent s'impliquer. Emmanuelle Garnier, Guillaume Sibertin-Blanc et les élus doctorants se déclarent intéressés pour participer à cette réunion qui sera coordonnée par la directrice. Si d'autres souhaitent venir, ils seront évidemment les bienvenus.

- Site Internet/Espace doctorants

Suite à la demande des doctorants de LLA.doc de faire inclure leurs ateliers méthodologiques et leur séminaire dans l'offre de formation, le bureau a examiné ces propositions. Il lui a semblé que l'atelier méthodologique ne pouvait figurer dans les formations parce qu'il relevait souvent plus de la facilitation des procédures administratives que de la méthodologie et que, lorsque les séances étaient vraiment méthodologiques, elles faisaient doublon avec des formations d'ALLPH@, assurées par des collègues (par exemple la formation sur la rédaction d'articles scientifiques, assurée par Mme Monique Martinez). Pour ce qui est du séminaire, il n'est, pour l'instant pas suffisamment précis (avec les intervenants, etc.) pour y figurer. La directrice a rencontré les doctorants. Si l'an prochain, leur planning de séminaire est plus abouti avant l'été, nous pourrions réexaminer leur demande. Comme elle le fait déjà, la directrice indique qu'elle pourra valider au coup par coup les séminaires sur ADUM si les doctorants en font la demande dans la catégorie « Formations hors catalogue ». Pour éviter aux doctorants de devoir fournir des attestations de présence individuelles, elle est prête à faire ce qu'elle a fait cette année pour ADT-Sic. Sur demande préalable des organisateurs, avec présentation de la séance et des intervenants, elle peut aussi accepter qu'ils lui fassent parvenir une feuille d'émargement et elle validera automatiquement à ceux des présents qui en feront la demande sur ADUM leur participation sans qu'ils aient besoin de fournir des attestations individuelles.

Si elle n'a pas abouti telle quelle, cette demande a suggéré la nécessité de donner plus de visibilité aux projets doctorants, afin que les doctorants d'autres unités de recherche puissent se joindre à eux dans leurs travaux. Le bureau a conclu qu'il faudrait recenser les initiatives des doctorants des différents laboratoires (séminaires, ateliers, journées d'étude) pour les faire figurer sur le site de l'ED. La directrice a proposé d'investir la partie du site intitulée « Espace doctorants » qui est pour l'instant un peu en sommeil. Elle a demandé aux doctorants de LLA.doc de lui envoyer un petit paragraphe de présentation de leur séminaire avec les dates des séances et un lien sur lequel renvoyer les doctorants intéressés et souhaite que les autres laboratoires en fassent autant. Elle se chargera de vérifier ces fiches de présentation et de les transmettre à la Responsable Administrative de la DED pour mise en ligne.

5- Questions diverses

Une seule question diverse a été soulevée. Jean-Luc Nardone, qui va présenter le nouveau doctorat d'Etudes Romanes aux conseils des deux autres ED a souhaité faire un petit rappel aux conseillers d'ALLPH@, même s'ils ont eu connaissance du dispositif dès sa création. Il rappelle les principes du doctorat (cotutelle tripartite entre notre université et celles de Séville et Pérouse, nécessité de trouver des sujets transversaux, obligation de résidence des doctorants un an dans chacun des pays de la cotutelle, nécessité pour eux de maîtriser les différentes langues (ou au moins d'en posséder

des rudiments)). Il rappelle aussi que l'idée est d'attirer des doctorants vers l'UT2J et indique que l'association des trois langues et cultures serait à même d'attirer des doctorants venus d'autres pays d'Europe (par exemple le Royaume-Uni et l'Allemagne) où les trois langues sont regroupées dans les départements de Langues Romanes. La première doctorante s'inscrit cette année et elle est latino-américaine.

Il rappelle qu'il avait déposé une demande de financement ERASMUS + de 150.000 euros et qu'elle a été évaluée B (les demandes recevables mais non prioritaires). Si le financement n'est pas accordé d'ici le mois de décembre, il redéposera un dossier en suivant les suggestions des évaluateurs, parmi lesquelles figurait la nécessité de donner des exemples de sujets. Il demande aux membres du conseil de faire des propositions de sujets. Idéalement, chacune des 3 ED devrait proposer au moins deux sujets car si le doctorat vise au trilinguisme des candidats, aucun type de sujet n'est écarté et toutes les disciplines sont éligibles.

Pour toute information complémentaire suivre le lien « Doctorat Etudes Romanes » de l'équipe du Laboratorio (<http://laboratorio.univ-tlse2.fr/>)

ADDENDUM AU COMPTE-RENDU

La décision de donner à Antonio Manconi le CDU initialement attribué à Charlène Huttenberger avait été notifiée aux intéressés le 7 septembre, en accord avec la Présidence et la Vice-Présidence qui avaient estimé que les tentatives d'intervention de l'institution n'avaient pas abouti et que l'affectation de la candidate et l'impossible communication du président avec la rectrice sonnaient le glas de tout espoir de détachement. Le vendredi 11, Charlène Huttenberger a été informée de ce que le Rectorat acceptait sa demande de détachement. Considérant qu'il était impossible de revenir en arrière concernant l'attribution du CDU à Antonio Manconi (qui lui avait été notifiée et qui avait été entérinée en conseil le 10 septembre) mais souhaitant que les interventions multiples ayant abouti à l'accord de détachement de Charlène Huttenberger ne se soldent pas par un refus de ce détachement (peut-être même impossible d'un point de vue administratif), le Vice-Président de la Commission Recherche a attribué à ALLPH@ un CDU supplémentaire pour Charlène Huttenberger.

La semaine qui a suivi le conseil, l'ED a aussi appris qu'un CDU financé par la Région, l'IUT et le département du Tarn a été attribué à M. Laurent Thiong- Kay, qui intègre le LERASS à l'UPS.